

République tchèque



En 2006, la République tchèque a accueilli 68 000 immigrants, ce qui représente une hausse d'environ 13 % par rapport à l'année précédente et un record absolu depuis la création de ce pays en 1993. Dans l'intervalle, l'émigration a elle aussi

augmenté considérablement pour atteindre 33 500 individus. Autrement dit, le solde migratoire demeure à peu près stable, soit 35 000 personnes environ en 2006.

Comme les années précédentes, ce sont les Ukrainiens qui constituent l'essentiel des flux d'immigration en République tchèque (quelque 30 000 entrées, ce qui représente une augmentation de 6 500 individus environ par rapport à 2005). Les Slovaques se classent toujours au deuxième rang par la taille de leur groupe même si, en 2006, ils ont été moins de 6 800 à immigrer en République tchèque. Dans leur cas, la tendance très nette à la décroissance des effectifs amorcée en 2003 s'est poursuivie. Cette année-là, en effet, ils avaient été plus de 23 700. Viennent ensuite les Vietnamiens (6 400) et les ressortissants russes (4 700), deux groupes dont les effectifs continuent d'augmenter depuis quelque temps.

En 2006, les nouvelles demandes d'asile enregistrées n'ont guère dépassé les 3 000. Il s'agit du chiffre le plus faible depuis 1998, bien loin du record enregistré en 2001 avec plus de 18 000 requérants. La tendance à la baisse s'est amplifiée depuis que la République tchèque est devenue membre de l'Union européenne. Les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile sont l'Ukraine, suivie de l'Égypte et du Kazakhstan.

Au total, la République tchèque comptait 321 000 étrangers en 2006, soit une hausse de plus de 15 % par rapport à 2005. 43 % d'entre eux étaient titulaires d'un permis de séjour permanent. Un tiers environ étaient des Ukrainiens (102 000, soit plus de deux fois les effectifs de 2001). 18 % étaient des ressortissants slovaques et 12 % des ressortissants vietnamiens. Les principaux autres groupes nationaux étaient constitués de Polonais, de Russes et d'Allemands.

Courant 2006, quelque 4 400 individus ont été interpellés alors qu'ils tentaient de franchir clandestinement la frontière tchèque. Il s'agit du chiffre le plus bas enregistré depuis 1993.

Le 21 décembre 2007, une nouvelle modification à la législation sur le séjour des étrangers est entrée en vigueur. Ce texte instaure une procédure spécifique pour l'admission de ressortissants de pays tiers aux

fins de recherche scientifique, en application d'une Directive de l'UE. En outre, l'amendement a pour objet de veiller à la conformité avec la législation communautaire en matière de mouvements transfrontaliers, de droits des ressortissants des pays de l'UE et des membres de leur famille à circuler et résider librement sur le territoire des États membres, et du droit au regroupement familial.

Cette récente modification des textes inclut aussi un certain nombre d'autres dispositions comme la mise en place d'une clause exigeant de prouver la connaissance de la langue tchèque comme préalable à l'octroi d'un titre de séjour permanent. Elle met également en place une période de carence de deux ans pour les demandes de résidence permanente émanant d'étrangers mariés à un citoyen tchèque. (Auparavant, un étranger pouvait demander un titre de séjour permanent dès son mariage avec un citoyen du pays.) Cette disposition a pour objectif d'empêcher les mariages blancs.

Ces dernières années, le gouvernement tchèque a pris différentes dispositions pour promouvoir l'immigration de personnes hautement qualifiées. En juillet 2003, il avait lancé un projet de sélection d'étrangers qualifiés pour attirer des jeunes qualifiés, désireux de s'installer sur le territoire. Ces personnes (ainsi que les membres de leur famille) pouvaient bénéficier d'un accès plus rapide à un titre de séjour permanent (deux ans et demi). Fin juin 2007, 170 participants au projet, et membres de leur famille, avaient obtenu leur permis de séjour permanent en République tchèque.

En 2007, le ministère de l'Industrie et du Commerce a annoncé la mise en place d'un régime de « cartes vertes » à compter de 2008 pour certains groupes de professionnels exerçant des métiers connaissant une pénurie de main-d'œuvre. La carte verte sera un document octroyant le droit à son titulaire de résider et de travailler en République tchèque. Elle sera accordée pour deux ou trois ans. Après quoi, les titulaires pourront déposer une demande formelle de séjour. Elle permettra d'accélérer l'admission du candidat et simplifiera les formalités pour l'étranger comme pour son employeur.

Enfin, en décembre 2007, la République tchèque est devenue membre de l'Espace Schengen. En conséquence, les contrôles aux frontières intérieures (et dans les aéroports à compter de mars 2008) avec les autres pays de l'UE seront abolis.

Pour en savoir plus...

www.mvcr.cz/english/index.html
www.imigracecz.org
www.cizinci.cz

Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers Définition nationale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Entrées	0.6	0.4	5.7	6.5	0.7	4.7	66.1
Sorties	-	-	2.1	3.1	-	2.8	31.4
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme) <i>Statistiques de permis de résidence</i> <i>(données standardisées)</i>	Milliers		Répartition (%)		Entrées des 10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers		
Travail			
Famille (y compris la famille accompagnante)			
Humanitaire			
Libre circulation			
Autres			
Total			
Migrations temporaires	2000	2005	2006	Moyenne annuelle 2000-2006			
<i>Milliers</i>							
Étudiants			
Stagiaires			
Vacanciers actifs			
Travailleurs saisonniers			
Personnel transféré au sein de leur entreprise			
Autres travailleurs temporaires			
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
	0.1	0.9	0.4	0.3	0.4	0.8	3.0

Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	5.9	3.6	6.4	6.4	1.5	4.5	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	6.0	3.8	6.1	6.0	1.6	4.4	19 159
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	0.9	-0.7	1.4	1.3	-1.0	0.5	4 811
Chômage (% de la population active)	4.1	8.9	8.0	7.2	6.2	7.8	
Composantes de la croissance de la population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	-1.1	-1.1	3.0	3.6	-1.1	1.0	
Accroissement naturel	-2.1	-1.8	-0.6	0.2	-2.0	-0.9	
Solde migratoire	1.0	0.6	3.5	3.4	0.9	1.9	
Population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence	..	0.1	-0.1	-0.1	..	-0.2	9 685
Personnes nées à l'étranger	..	-4.7	4.9	8.2	..	4.8	566
Nationaux	..	0.2	-0.1	-0.1	..	-0.2	9 930
Étrangers	53.0	-12.2	9.4	15.5	4.8	8.8	321
Naturalisations	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	..	3.6	1.0	0.8	1.5	1.7	2 346
Résultats sur le marché du travail	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Emploi / population (%)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	73.3	73.7	..	73.3	
Hommes nés à l'étranger	70.3	70.4	..	67.8	
Femmes nées dans le pays de résidence	56.1	56.9	..	56.6	
Femmes nées à l'étranger	50.7	51.0	..	50.9	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	6.2	5.8	..	6.1	
Hommes nés à l'étranger	10.3	8.4	..	10.3	
Femmes nées dans le pays de résidence	9.7	8.8	..	9.2	
Femmes nées à l'étranger	17.1	15.3	..	14.5	

Les notes et sources figurent en début de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/442330381406>